

PREFECTURES DE SAONE-ET-LOIRE ET DE COTE D'OR

LOI SUR L'EAU

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Réalisation du plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage d'entretien sur le Canal du Centre

PETITIONNAIRE: Voies Navigables de France, Direction territoriale Centre Bourgogne, 13 avenue Albert 1^{er}-CS 36229, 21062 DIJON Cedex

OBJET DE LA DEMANDE:

Réalisation du plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage d'entretien sur le Canal du Centre

Le dossier comprend une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale

L'ensemble des caractéristiques de l'opération figure dans le dossier établi par le pétitionnaire et déposé en mairies de Digoin, Chagny, Saint-Léger-sur-Dheune, Montceau-les-Mines et Gévelard.

Des informations complémentaires concernant le projet peuvent être sollicitées auprès de M. Jean-Dominique BALLAND, chargé de mission environnement, VNF (tél : 03.85.97.00.13, mail : jean-dominique.balland@vnf.fr).

DUREE DE L'ENQUETE:

Pendant 37 jours, du mercredi 10 juin 2015 au jeudi 16 juillet 2015 inclus.

LIEU D'AFFICHAGE DE L'AVIS:

Dans les communes de Digoin, Chagny, Saint-Léger-sur-Dheune, Montceau-les-Mines, Gévelard, Blanzy, Chalon-sur-Saône, Champforgeuil, Chassey-le-Camp, Cheilly-les-Maranges, Ciry-le-Noble, Crissey, Dennevy, Ecuisses, Fontaines, Fragnes, Hautefond, La Loyère, Montchanin, Morey, Palinges, Paray-le-Monial, Pouilloux, Remigny, Rully, Saint-Aubin-en-Charollais, Saint-Bérain-sur-Dheune, Saint-Eusèbe, Saint-Gilles, Saint-Laurent-d'Andenay, Saint-Léger-sur-Dheune, Saint-Vallier, Vitry-en-Charollais, Volesvres et Santenay (21) et sur les lieux du site.

L'avis d'enquête est publié sur le site internet de la préfecture : <http://www.saone-et-loire.gouv.fr> et sur le site internet des services de l'Etat : www.cote-dor.gouv.fr

DEPOT DES DOSSIERS:

Mairies de Digoin (siège de l'enquête), Chagny, Saint-Léger-sur-Dheune, Montceau-les-Mines et Gévelard, où toute personne pourra le consulter, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public.

De plus, le dossier sera téléchargeable sur le site de VNF : www.vnf.fr (page d'accueil sous la rubrique actualités et sous la rubrique vos infos en région en cliquant sur la carte et sur le territoire de la direction Centre Bourgogne en violet) du 10 juin au 16 juillet 2015 inclus.

Les personnes intéressées pourront éventuellement consigner leurs observations sur les registres d'enquête déposés à cet effet. Les observations peuvent également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur en mairie de Digoin ou par voie électronique (pref-reglementation@saone-et-loire.gouv.fr) avant la fin du délai d'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête.

COMMISSAIRE ENQUETEUR chargé du déroulement de l'enquête:

M. Roger DELHOMME, professeur agrégé en retraite

M. Alain BIDAULT, directeur d'usine en retraite, est suppléant.

Durant l'enquête publique, M. DELHOMME sera présent les:

- o jeudi 18 juin 2015 de 9h à 12h à la mairie de Saint-Léger-sur-Dheune
- o jeudi 18 juin 2015 de 14h à 17h à la mairie de Chagny
- o mercredi 24 juin 2015 de 9h à 12h à la mairie de Montceau-les-Mines
- o jeudi 25 juin 2015 de 9h à 12h à la mairie de Gévelard
- o jeudi 16 juillet 2015 de 14h à 17h à la mairie de Digoin

pour recevoir éventuellement les observations orales des personnes concernées.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête dans les 35 mairies concernées, en préfecture de Saône-et-Loire, bureau de la réglementation et de l'environnement, et à la direction départementale des territoires de Côte d'Or aux heures normales d'ouverture des bureaux, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site internet des services de l'Etat de Saône-et-Loire et de Côte d'Or.

La décision interpréfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation ou un refus des travaux sollicités.